

DECISION DU MAIRE N° 2023-11**AVENANT N°1 AU MARCHE DE PRESTATIONS DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CORDEMAIS- LOT 2 N° 2020-04**

Le Maire de la Commune de Cordemais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-27 du 25 Mai 2020 donnant délégation au Maire, notamment en matière de marchés publics,

Vu la notification des marchés notamment du lot 2 en date du 31 Juillet 2020,

Vu l'article L2194-5 du Code de la Commande Publique,

Vu la présentation de l'avenant N°1 pour les lots 1, 3, 5 et 7 en CAO en date du 27 Juin 2022,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de prendre en compte la suppression de certaines prestations, ainsi que l'augmentation tarifaire de l'une d'entre elles,

DECIDE :

Article 1 : DE RAPPELER que le marché initial pour le lot 2 a été attribué comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant en euros H.T.
02	Entretien espaces verts ZA des Petites Landes, du carrefour de la Croix Morzel, et de l'aire de repos Le Joncherai	DÉCO JARDIN	18 593.48 €

Article 2 : DE SIGNER l'avenant N°1 du lot 2 correspondant à des suppressions de prestations et une augmentation tarifaire de l'un des postes, tel que mentionné ci-après :

- Dans le cadre de l'aménagement d'une voie douce le long de la RD 49, certaines prestations doivent être supprimées :
- Désherbage rotofil de la haie basse, taille des ronces débordant de la haie naturelle, nettoyage de l'allée au rotofil et soufflage du secteur de la RD 49, soit -2095.20 € H.T/ an
 - Taille de la haie basse secteur RD 49, soit - 3248 € /an
 - Taille de la haie naturelle secteur RD 49, soit - 6110 € H.T/ an,

En conséquence ces prestations représentent une moins-value de 11 453.20 € H.T

Montant Hors TVA :
18 593.48 € HT
- 11 453.20 € HT
Montant H.T : 7 140.28 €
TVA (20 %) : 1 428.06 €
Montant TTC : 8 568.34 €

- De plus du fait du réaménagement du secteur de la Gare et de la RD 49, des mètres linéaires de tonte de pelouse supplémentaires sont à prendre en compte, le tarif de tonte des surfaces engazonnées y compris désherbage manuel ou alternatif des massifs, pieds d'arbres et haies initialement tarifé à 213.47 € H.T l'unité augmente de 148.60 € H.T, soit **un nouveau tarif de 362.07 € H.T**, soit pour 15 tontes / an, **un montant de 5 431.05 € H.T**.

Cette augmentation représente pour cette prestation une différence de + 2 228.97 € H.T. par rapport au DQE initial.

D'APPROUVER le nouveau montant comprenant à la fois la moins-value et la plus-value s'élève à 9 369.25 € H.T / an

Nouveau montant lié à l'Avenant N°1 : **9 369.25 € HT**

Soit une **diminution de -49.61 % par rapport au marché initial**.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée dans les formes réglementaires et dont il sera rendu compte lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication

Le Maire
Daniel GUILLÉ



Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture
Le : 09/05/2023

Et affichage
Le : 10/05/2023
Le Maire de la commune de Cordemais
Daniel GUILLÉ



AVENANT N° 1

AU MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CORDEMAIS- N°2020-04

Lot 2 « Entretien des espaces verts de la ZA des Petites Landes, du Carrefour de la Croix Morzel et de l'aire de repos Le Joncherais »

Commune de CORDEMAIS

4 Rue des 4 Vents

44360 CORDEMAIS

Représentée par : Monsieur Daniel GUILLÉ- Maire de la commune

Titulaire du marché

DÉCO JARDIN

Adresse : **3 La Plée**

44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Siret : 394 639 363 00032

Objet du marché

LOT 2 : Entretien des espaces verts de la ZA des Petites Landes, du Carrefour de la Croix Morzel et de l'aire de repos Le Joncherais.

Date de notification du marché : 31/07/2020.

Montant tel que mentionné sur la base du Détail quantitatif estimatif : 18 593.48 € H.T./ AN

Objet de l'avenant N°1 :

► Dans le cadre de l'aménagement d'une voie douce le long de la RD 49, certaines prestations doivent être supprimées :

- Désherbage rotofil de la haie basse, taille des ronces débordant de la haie naturelle, nettoyage de l'allée au rotofil et soufflage du secteur de la RD 49, soit - 2095.20 € H.T/ an
- Taille de la haie basse secteur RD 49, soit - 3248 € /an
- Taille de la haie naturelle secteur RD 49, soit - 6110 € H.T/ an,

En conséquence ces prestations représentent une moins-value de 11 453.20 € H.T

Visé électroniquement
Par Franck RICHARD
Le 19/04/2023 à 10h00
Via www.e-parapheurs.com

Visé électroniquement
Par Estelle DIDER
Le 19/04/2023 à 11h33
Via www.e-parapheurs.com

Montant Hors TVA :

18 593.48 € HT

- 11 453.20 € HT

Montant H.T : 7 140.28 €

TVA (20 %) : 1 428.06 €

Montant TTC : 8 568.34 €

► De plus du fait du réaménagement du secteur de la Gare et de la RD 49, des mètres linéaires de tonte de pelouse supplémentaires sont à prendre en compte, le tarif de tonte des surfaces engazonnées y compris désherbage manuel ou alternatif des massifs, pieds d'arbres et haies initialement tarifé à 213.47 € H.T l'unité, augmente de 148.60 € H.T, soit un nouveau tarif de 362.07 € H.T, soit pour 15 tontes / an, un montant de 5 431.05 € H.T.

Cette augmentation représente pour cette prestation une différence de + 2 228.97 € H.T. par rapport au DQE initial.

Aussi le nouveau montant comprenant à la fois la moins-value et la plus-value s'élève à 9 369.25 € H.T / an

Nouveau montant lié à l'Avenant N°1 : 9 369.25 € HT

Soit une diminution de -49.61 % par rapport au marché initial.

A- Signature du titulaire

Nom, Prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DECO JARDIN		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

B- Signature du pouvoir adjudicateur

A CORDEMAIS,
Le Maire,
Daniel GUILLÉ

Daniel GUILLE
Le 27/04/2023 à 16h55

Le Maire,




Daniel GUILLE

